

Présents : C. Limousin, Maire ; R. Taponard ; G. Bellaton ; L. Mougeot , adjoints ; M. Balain, F. Bérard ; C. Janin ; C. Supernak ; N. Verdeghe ; R. Verhage.

Excusés : L. Bourgeois donne pouvoir à R. Taponard ; G. Duplantier donne pouvoir à L. Mougeot. **Absents** : C. Harnay, C. Vauquelin.

Secrétaire de séance : C. Supernak

Le CR de la réunion du Conseil Municipal du 7 Juillet 2015 ainsi que l'ordre du jour du présent Conseil sont approuvés à l'unanimité.

DELIBERATIONS, toutes prises à l'unanimité des membres présents et représentés.

Convention entre le Département et la Commune de Douvres en vue de la réalisation de trois plateaux surélevés et de l'aménagement de la voirie de trottoirs sur les RD 36B, 36C et 36D. Le Conseil prend en compte les remarques faites par le service des routes et autorise le Maire à signer ladite convention.

Vente de bois aux enchères. Une vente aux enchères au plus offrant a été organisée à la suite d'une coupe de bois réalisée par l'entreprise Meygret, route du Mollard et chemin de Coutelieu. La proposition de M. Paul André a été retenue pour un montant de 358 euros.

Mise à disposition de la coordinatrice des temps d'activité scolaire (TAP) auprès de la Commune de Bettant. La coordinatrice Justine Seeman effectuera des missions purement administratives à raison de 2 heures par semaine pour la Commune de Bettant à compter du 1^{er} Août 2015. Cette mise à disposition fera l'objet d'une convention entre les Communes de Douvres et de Bettant, celle-là s'engageant à prendre en charge la rémunération des 2h00.

Relèvement exceptionnel de la prescription quadriennale pour le remboursement de la redevance d'assainissement. Le CM approuve le relèvement exceptionnel de la prescription quadriennale, permettant ainsi le remboursement d'une part de la taxe d'assainissement acquittée par M. Daniel Ferroussat, au titre de son activité d'éleveur de moutons pour les années 2007 et 2008.

Mise en accessibilité des locaux communaux, Ecole Primaire et salle polyvalente : dépôt d'un AD'AP. Le CM approuve l'avant-projet d'AD'AP (Agenda D'Accessibilité Programmé) qui fixe le calendrier des travaux d'accessibilité pour les 3 années à venir et le montant estimé à 180 000 euros HT pour l'Ecole et à 65 000 euros HT pour la salle polyvalente.

INFORMATIONS DIVERSES

Permis de construire : M. Pierre Marc, permis modificatif ; M. Ozgul Hamdi, permis modificatif ; M. Gandour Waël, extension de villa.

Déclarations de travaux : M. Hommel Sébastien, piscine ; M. Jaspard Jérémy, abri de jardin ; M. Gauthier Gérard, mur, clôture et portail ; Mme Bladier Michelle, clôture ; M. Boisserie Vincent, divisions foncières ; M. Di Letizia Emmanuel, fenêtre, mur de clôture et clôture.

Rapport d'activité de la CCPA : consultable en Mairie.

Pour rappel, **un courrier de demande d'entretien sur les haies et arbres** qui constituent une gêne à la voirie et aux réseaux électriques, sera adressé aux habitants concernés.

Les travaux route de Coutelieu et chemin du Paradis sont achevés, reste à réaliser l'enfouissement du réseau télécom.

TOUR DE TABLE

M. Balain : la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations) sera prise par SBVA (Syndicat Basse Vallée Ain).

L. Mougeot : organisation d'un stage découverte à Douvres durant les vacances scolaires, du 19 au 23 Octobre, de 14h à 17h30, autour de la thématique du Tchoukball et du kinball. Coût : 30 euros.

R. Taponard : suite à plusieurs courriers d'alerte de la municipalité, Orange procèdera cet automne au remplacement des câbles téléphoniques, vétustes et saturés, qui alimentent Douvres depuis Ambérieu, par une fibre optique, le long de la piste cyclable. Cette opération vise l'amélioration de la qualité des communications téléphoniques, le raccordement de nouveaux abonnés et un renforcement du débit internet.

CLOTURE DE SEANCE 21H10.

QUESTIONS DU PUBLIC

S. Gomes : AD'AP, prix élevé des travaux peut être mal perçu. **C. Limousin** : *Cette estimation intègre en plus des travaux de mise en accessibilité, des remises en conformité électrique (séparation des réseaux électriques école et salle des fêtes en deux réseaux distincts), des améliorations d'éclairage dans toutes les classes et quelques améliorations de confort (isolation phonique salle des fêtes).*

Suggère la pose d'un panneau d'affichage lumineux à l'entrée du village. **C. Limousin** : *Cette question a déjà été débattue au sein du conseil, sans aboutir pour l'instant.*

Extension Abribus entrée coté Ambérieu ? **R. Taponard** : *La dalle a été réalisée courant Août, l'abribus est en commande.*

Pourquoi avoir repris le plateau surélevé à l'entrée du village ? **G. Bellaton** : *Problème d'eau stagnante à ce niveau, ces travaux ont été intégrés dans le marché des plateaux surélevés.*

Fonctionnement du CCJ et point sur la demande faite par certains jeunes de pose de poteaux de rugby sur l'aire de loisirs. **L. Mougeot** : *La demande des jeunes a été entendue mais le choix a été de privilégier le « bien vivre ensemble » avec les riverains et les usagers de l'aire de loisirs (se pose notamment la question de la sécurité des autres enfants présents et le risque de percussion par un ballon...)*

Travaux de voirie rue du Château et chemin de Saint Denis. **G. Bellaton** : *Nous suivons notre programme, le budget n'est pas extensible.* **C. Limousin** : *Le chemin de St Denis sera fait sous cette mandature.*

Mme Grinand : Prolifération des chats. **C. Limousin** : *une campagne de stérilisation a été menée au printemps et a permis la stérilisation de 13 chats errants. Il faut aussi éviter de nourrir les chats errants...*

Mme Cros : Problèmes de stationnement sur la voie publique chemin de Ronde. **C. Limousin** : *Nous informerons le propriétaire de ce problème.*

Pose de poubelles sur la piste cyclable. **R Taponard** : *La demande sera faite auprès de la CCPA.*

Des trous dans la chaussée sont récurrents sur le chemin de Ronde vers l'entrée du Pré Man. **R Taponard** : *A priori, ERDF devrait faire canaliser, cet automne, la source découverte lors des travaux de raccordement de ce lotissement.*

FIN DE SEANCE 21H50.